



Lettre aux Amis des Frères Carmes

Province d'Avignon–Aquitaine — Couvent de Fribourg

Chers amis de notre Couvent,

Nous espérons que ce début d'année scolaire ou universitaire vous trouvera tous et chacun en bonne forme physique et spirituelle après la pause estivale. Si tel n'était pas le cas, nous vous assurons plus particulièrement de notre fidèle prière.

« Nous étions sept cette année passée, chiffre parfait, nous serons toujours sept l'année qui vient... » : cette phrase extraite de notre circulaire d'août dernier peut encore être reprise telle quelle dans la présente. En effet, si, d'une part, notre frère Charles-Henry a souhaité vivre une année en insertion pastorale dans une paroisse (à Ouchy à Lausanne) en accord avec les supérieurs et les autorités diocésaines, d'autre part, notre frère Jean-Baptiste, qui avait fait ici ses études en vue de la prêtrise, a été nommé pour la rentrée conventuel dans notre communauté. Nous recommandons l'un et l'autre à vos prières. Les autres frères sont le fr. François, le fr. Marie-Dominique, le fr. Marie-Jean (qui nous a rejoint en cours d'année en provenance de notre monastère du Broussey), le fr. Christophe (qui poursuit sa seconde année d'études de philosophie à Rome), le fr. Joseph (qui entame sa seconde année de théologie à Fribourg) et votre serviteur.

Comme nous vous l'annoncions dans notre circulaire de Noël, il est devenu absolument indispensable pour notre communauté d'envisager (faute d'autres possibilités réalistes ailleurs en ville) une profonde rénovation de notre bâtiment en raison de son vieillissement (fuites d'eau, cheminée à refaire, cheneaux, etc.). Si les moyens financiers nous le permettent, nous pensons même que le moment est venu pour nous de projeter sa transformation définitive en un véritable couvent pour le rendre apte à notre forme de vie si particulière (réfectoire commun, salle de récréation, sanitaires de collectivité, etc.) et à l'accueil des vocations carmélitaines helvétiques masculines présentes et futures.

En voyant les gabarits posés dans notre cour beaucoup d'entre vous nous interrogent sur le début des travaux. En fait, nous ne pouvons y répondre d'une manière précise. D'une part, nous sommes en attente du permis de construire au terme de la mise à l'enquête en cours, d'autre part la nature des travaux (rénovation dans l'état actuel ou transformation-agrandissement) dépendront en grande partie du résultat de notre récolte de fonds. Nous ne nous lancerons dans l'agrandissement que si nous réussissons à réunir la moitié de la somme nécessaire. Dans le cas contraire, nous nous contenterons d'une profonde rénovation du bâtiment existant sans en modifier la structure. Quoiqu'il en soit, la décision finale sera prise par le Conseil provincial qui sera élu lors du prochain Chapitre provincial lequel se tiendra à Montpellier du 1^{er} au 11 avril de l'année prochaine.

Comment ne pas exprimer ici très chaleureusement notre profonde reconnaissance à tous ceux d'entre vous qui manifestent leur soutien à notre vocation par leurs prières, leurs encouragements, leur obole (autant celle de la veuve au Temple que celle du riche Zachée, toutes aussi précieuses, les petits ruisseaux formant les grands fleuves). Certaines personnes ou communautés se sont engagées à un versement régulier, voire automatique, en vue de la construction : qu'elles en soient ici remerciées puisque cela nous permet d'envisager plus sereinement les remboursements du futur prêt hypothécaire. Des prêts sans intérêts sont également les bienvenus

dans la mesure où ils nous évitent les taux hypothécaires qui sont malheureusement actuellement à la hausse. Pour nos amis français, il est également possible de nous adresser des chèques à l'ordre de la « Fondation des monastères », en mentionnant le motif (« pour le couvent des carmes de Fribourg »), qui nous permettront de vous envoyer un reçu fiscal pour la déduction de vos impôts. Nous avons également contacté divers organismes dont nous espérons des subides, mais n'hésitez pas à nous mentionner d'autres pistes de financement afin que nous n'encourions pas le reproche de Jésus : « les fils de ce monde-ci sont plus habiles envers leurs semblables que les fils de la lumière » (Lc 16, 8).

« *Nada te turbe, nada te espante, quien a Dios tiene nada le falta* » (« que rien ne te trouble, que rien ne t'épouvante ; à qui a Dieu rien ne manque ») : ces célèbres paroles de notre mère Sainte Thérèse de Jésus, dite d'Avila, dont nous sommes les héritiers, grande mystique et « femme d'affaires » du Bon Dieu avec la fondation de 17 monastères, nous guident encore aujourd'hui en cette étape décisive et délicate de notre communauté. Nous vous prions de prier avec et pour nous afin que nous discernions en tous temps la volonté du Seigneur.

Au nom de la communauté, fraternellement dans le Christ,

Fr. Jean Emmanuel de Sainte Marie ocd

Décès de frère Charles de l'Assomption (Ch. Brolese)

Revenons tout d'abord sur le décès du frère Charles, survenu durant l'été, au début du mois d'août, tandis qu'il résidait, depuis quelques semaines seulement, au « Parc de Ranguel », une maison spécialisée dans l'accueil des religieuses, religieux et prêtres âgés ou malades. La chapelle du couvent du Broussey, en Gironde, était comble pour la cérémonie de ses funérailles, le 6 août. L'Église fêtait ce jour-là la Transfiguration du Seigneur : jour propice pour un dernier adieu à notre frère. De nombreux paroissiens de Laroque (église proche du Broussey, que le Père Charles a longtemps desservi) étaient venus se joindre aux frères et à sa famille.

Ordinations & professions

Le samedi 15 septembre dernier, quatre de nos frères ont reçu la charge du ministère ordonné : les frères Yves-Marie et Bruno-Marie ont été ordonnés **diacres**, les frères Armand et José, **prêtres**. La célébration a eu lieu au Broussey, présidée par le Cardinal Ricard, archevêque de Bordeaux. Souhaitons-leur un ministère fécond, dans les couvents et les diocèses où ils seront envoyés.

Enfin, ce samedi 13 octobre, le frère Maximilien-Marie prononce son **engagement solennel** au sein de l'Ordre des Carmes. Cet engagement clôt la période de sept années nécessaires pour le discernement et la maturation de l'appel ; célébré au cœur d'une célébration eucharistique, il témoigne en outre de l'engagement de l'Église qui protège et encourage la vie consacrée comme une harmonique majeure de l'appel universel à la sainteté. Rendons grâces au Seigneur pour cette profession de foi et d'espérance en l'Amour du Christ, et assurons fr Maximilien-Marie de notre communion.

Couvent des Carmes - Chemin de Montrevers, 29 - 1700 FRIBOURG

Tél.: (0) 26 322 84 91 / fax : (0) 26 322 46 78 /CCP 17-9745-4

carmesfribourg@freesurf.ch - www.lettrecarmesmidi.org